

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 —
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 52 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 18 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 25 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Le Livre bleu vient d'être distribué. Dans l'exposé des affaires étrangères, le pouvoir se félicite de l'exécution du traité de Londres relativement au Luxembourg. Cet arrangement prépare, dit-il, la reconstitution du concert européen, seule base véritable du maintien de la paix.

L'exposé constate que le parti révolutionnaire en Italie voyait avec inquiétude la Convention du 15 septembre porter ses fruits, par le règlement de certaines affaires qui amélioreraient les rapports de l'Italie et du Saint-Siège, et faisaient entrevoir un travail d'apaisement graduel que le temps seul pouvait rendre fécond.

Dès janvier, nous signalions au gouvernement italien les préparatifs sur la frontière romaine. Lors de la formation du ministère Rattazzi, il y eut redoublement d'avertissements.

Nous recevions des assurances positives, mais nous regrettions de ne pas voir prendre des mesures préventives contre les organisateurs avoués de l'invasion.

L'exposé rappelle les mesures militaires prises sur les frontières, mais il dit que ces mesures étaient insuffisantes et que le cabinet de Florence annonça qu'il croyait nécessaire l'entrée de ses troupes sur le territoire pontifical, afin de rétablir l'ordre.

Nous dûmes avertir l'Italie que nous serions incessamment obligés d'aviser. Le fait historique de l'évasion de Garibaldi et son entrée

sur le territoire pontifical et les dangers des tentatives anarchiques ont provoqué dans l'intervalle l'avènement au pouvoir d'hommes connus par leur patriotisme et leur fermeté. Ils crurent nécessaire d'occuper quelques points extrêmes de la frontière romaine, mais en apprenant la fuite de Garibaldi, ils révoquèrent avec une louable spontanéité des ordres qu'il était de notre devoir de désapprouver hautement.

Le gouvernement de l'Empereur a suspendu le départ de la troisième division. Les ordres sont donnés même pour concentrer le corps expéditionnaire à Civita-Vecchia, et, comme le calme est rétabli dans les Etats pontificaux, nous pouvons calculer l'époque prochaine du rapatriement de nos troupes.

Nous avons appelé sur la situation de l'Italie et des Etats pontificaux, l'attention des puissances.

L'exposé parle des embarras de la Turquie. Il dit que les engagements pris par la Porte envers l'Europe en 1856, et les services rendus, nous donnaient le droit de parler et d'être écoutés. Nous n'avons pas cessé d'indiquer comme base essentielle des réformes, l'avènement définitif de tous les sujets de l'empire à une égalité réelle, et leur émancipation par la bonne organisation de la justice, de l'administration et de l'enseignement.

L'exposé espère que de notables changements sont à la veille de s'accomplir en Turquie dans l'ordre économique et administratif.

L'exposé constate les améliorations effectuées par la Turquie; il constate aussi les bons effets des concessions conseillées à la

Porte et réalisées relativement à la Roumanie et à la Serbie.

« Nos efforts, ajoute-t-il, n'ont pas été couronnés malheureusement de succès » aussi complets dans les négociations relatives à la Crète.

« Nous avons demandé, d'accord avec les cabinets de Vienne, Berlin, Saint-Petersbourg et Florence, que les populations soient consultées. Ces suggestions n'ont pas été accueillies. La résistance des Crétois continuant, les quatre cours présentèrent une note collective dont l'Angleterre ne refuse pas de recommander officieusement la prise en considération. Mais le sultan, s'indignant des mesures conseillées à des conditions préalables, répondit qu'il les repoussait par un refus implicite. »

Devant cette attitude, il ne restait plus qu'à dégager notre responsabilité et à reprendre une entière liberté d'appréciation.

Tel fut l'objet de la déclaration remise par les quatre puissances à la fin d'octobre.

Nous ne ferons rien cependant pour entraver les efforts de la Turquie; nous voudrions même espérer qu'elle parviendra par la voie adoptée, à rendre le calme à la Crète.

Les relations avec les Etats-Unis ont repris leur caractère habituel de cordialité.

Le Corps-Législatif a fixé, dans sa séance de samedi, la discussion sur les interpellations relatives aux affaires de Rome au lundi 2 décembre.

La fixation de cet ordre du jour a donné lieu à un débat auquel ont pris part notamment M. Jules Favre, M. Thiers et M. Berryer.

M. Jules Favre demandait que l'interpellation sur la politique extérieure fût discutée avant celle sur la question romaine, comme étant plus générale. Mais sur les observations de M. le président Schneider, la Chambre a maintenu la priorité pour la question de Rome et d'Italie, comme présentant un plus grand intérêt d'actualité.

On avait cité Rome, puis Paris comme devant être le siège de la conférence. Une dépêche de Munich dit qu'il serait question de choisir la capitale de la Bavière. D'après la *Gazette de la Croix*, ce serait la France qui aurait elle-même indiqué ce choix.

La démarche du roi de Saxe relativement à l'invitation qui lui avait été adressée de prendre part à la conférence, continue de préoccuper les feuilles allemandes.

Une correspondance de Berlin donne à ce sujet une explication digne d'être mentionnée.

Suivant cette correspondance, le roi de Prusse jouit, il est vrai, du droit de représenter diplomatiquement la confédération du Nord, mais la constitution fédérale ne prive point les autres souverains confédérés de se faire représenter diplomatiquement dans toutes les affaires qui ne touchent pas les intérêts de la confédération.

L'attitude de la Saxe s'expliquerait par les stipulations contenues dans le protocole annexé au traité de paix avec la Prusse, et dans lesquelles le roi de Saxe s'oblige à se faire représenter par la Prusse partout où, au moment de la conclusion du traité, la Saxe n'avait pas de représentation diplomatique.

PEURLETON.

24

LISA

Par MARIN DE LIVONNIÈRE.

(Suite et fin.)

Un quart-d'heure après, le roulement sourd de deux voitures qui s'éloignaient, fit résonner les vitres du château.

« Les voila partis, dit Mme d'Arsoix d'une voix sifflante; ils emportent, chacun de leur côté, un lambeau de ma fortune et de mon honneur; mais ils ne m'ont pas vue faible, et je les brave encore. »

Cependant les forces humaines ont une limite. Eprouvée par la lutte, n'ayant plus ses adversaires en face, la femme invaincue jusque-là succomba enfin. S'affaisant sur un siège, elle sentit son cœur défaillir, ses yeux se fermèrent et elle tomba dans une sorte de torpeur qui lui enlevait la claire perception des choses pour ne lui laisser que le vague sentiment d'une profonde et inguérissable blessure.

Au bout d'un certain temps, elle sortit de ce demi-sommeil. A l'instant, la terrible réalité lui apparut de nouveau.

Elle se leva vivement.

« Allons, dit-elle, il faut en finir... O Cerqueux ! Cerqueux ! je veux te revoir encore une fois. »

Elle saisit un flambeau, traversa le salon, le vestibule, la salle à manger, l'office, parcourut le rez-de-chaussée; puis, montant au premier étage, elle passa d'une chambre dans l'autre. Tout était désert, les foyers éteints ne fumaient plus, partout l'immobilité, le silence, quelque chose comme le froid du tombeau. La châtelaine dépossédée semblait à plaisir repaître ses yeux de ce spectacle.

Elle descendit enfin, et rentra dans le salon.

« Ha ! ha ! ha ! dit-elle avec un rire strident, j'ai tout vu. Cette magnifique demeure c'était mon œuvre, je la laisse à ceux qui me dépouillent. Je la laisse, et je les méprise ! »

Il était deux heures du matin, elle éveilla ses gens, commanda une voiture, prit ses bijoux, son argent et ses papiers, puis elle partit.

A une lieue, la route passait non loin de la Roche-Léhan. Quelques lumières brillaient aux fenêtres du vieux manoir.

Mme d'Arsoix se pencha à la portière.
« Ils veillent, pensa-t-elle, ils rient, ils éclatent. Eh bien, encore une fois, je les méprise ! »

Elle ferma les glaces et se rejeta au fond de la voiture.

XXII.

La malheureuse femme était égarée par la passion. On veillait, en effet, à la Roche-Léhan, mais on veillait dans le calme et la paix : il n'y avait pas de haine dans les âmes.

Adrien et Lisa ne songeaient guère au passé, l'avenir ouvrait devant eux ses plus charmantes perspectives. L'un et l'autre ils écrivaient, et le même cri s'échappait de leur cœur.

« Ami Félix, écrivait Adrien, je suis heureux, Lisa est à moi ! »

« Marie, chère Marie, écrivait Lisa, j'ai au ciel une mère dont la vie fut sans tache. De là-haut elle me sourit, elle me bénit ! D'elle me vient l'honneur et non la honte. Désormais je puis être à celui qui m'aime, à celui que j'aime; il ne rougira pas de moi. Marie je suis heureuse ! »

Retiré aussi dans sa chambre, sir Burfrey mettait ses papiers en ordre et dressait ses plans ultérieurs. Mais, la bataille gagnée, il oubliait l'ennemi, et ne cherchait qu'à s'assurer les avantages de la victoire en prenant les mesures nécessaires pour

investir légalement Elisabeth d'Arsoix de la succession paternelle.

Seuls, M. de la Roche-Léhan et le chevalier de Fogy, étaient restés l'un à côté de l'autre au coin du feu. Encore étourdi de la chute d'une personne par lui si fort admirée et célébrée, M. de Fogy ne savait trop quelle contenance faire. Son crédit venait de subir un bien cruel échec. Le marquis souffrait de l'humiliation de son frère, et, pour en diminuer le poids, gratuitement il voulut s'attribuer une part du mécompte.

« Nous nous sommes trompés, Fogy, dit-il; mais combien d'autres se seraient trompés à notre place ? »

— Ma foi, j'en conviens, jamais je n'ai été à ce point déconft. C'est un coup de tonnerre dans un ciel sans nuage.

— Ah ! sans nuage ? Il y avait bien un nuage qui, depuis vingt ans, s'élevait de l'horizon. Seulement, nous ne le voyions pas, et il a éclaté tout-à-coup.

— Oui, éclaté, c'est bien le mot. Je n'en reviens pas : cette femme si habile, si supérieure, si maîtresse d'elle-même, elle avait, en nous congédiant, toutes les fureurs de l'enfer dans les yeux. Personne ne la poussait, et elle nous dévorait du regard. Il

On lit dans la France :

Plusieurs journaux étrangers, et en particulier les journaux allemands, prétendent que le cabinet de Berlin aurait été fort étonné de voir le gouvernement français adresser des invitations pour la conférence à la Saxe et à la Hesse-Darmstadt. D'après ces mêmes feuilles, M. de Goltz aurait été chargé de faire remarquer à M. de Moustier que c'est la Prusse qui, à cette heure, représente diplomatiquement les Etats faisant partie de la Confédération germanique.

Ces journaux sont dans l'erreur. Nous leur ferons remarquer que la Hesse-Darmstadt n'est entrée que pour une petite partie de son territoire dans la Confédération du Nord et qu'elle conserve toujours sa représentation diplomatique à l'étranger.

Quant à la Saxe, elle est représentée à Paris par M. le baron de Seebach, et la France l'est à Dresde par le baron Forth-Rouen.

Ainsi donc, la démarche qu'on prête à M. de Goltz est non-seulement invraisemblable mais impossible.

On lit dans le Courrier Français :

Les préparatifs militaires se continuent en Italie sur une vaste échelle.

D'après le journal militaire l'Esercito, le ministère de la guerre a donné avis aux colonels des régiments d'infanterie qu'ils allaient recevoir des fusils de nouveau modèle.

Une commande très-importante de cette arme a été faite en Amérique.

La principale condition du marché est que la livraison aura lieu de manière à ce que toute l'armée italienne se trouve en possession du nouveau fusil au printemps prochain.

Nous avons annoncé la dissolution violente et arbitraire de la municipalité de Naples.

M. Gualterio en a donné le véritable motif dans le rapport qu'il adresse au roi à ce sujet.

« Il y a, dit le rapport, des questions de personne dans la résistance systématique de la municipalité. »

Des questions de personne, oui, et cette personne discutée est M. Gualterio.

Il a laissé les plus mauvais souvenirs de son passage à la préfecture de Naples.

Ses tendances réactionnaires étaient connues et redoutées; on lui reprochait d'inexplicables complaisances envers la Camorra et on murmurait le mot de complicité.

Nous n'avons pas à discuter la véracité de ces accusations. Mais nous pouvons constater une fatalité qui a fait arriver M. Gualterio à la tête d'une combinaison absolument réactionnaire et antinationale.

C'est donc M. Gualterio et seulement lui qui était discuté à Naples, et c'est seulement par son bon plaisir qu'on peut expliquer la dissolution de la municipalité de Naples.

Le mouvement de concentration des troupes

faut le reconnaître cependant, elle a, d'elle-même, rendu justice à qui de droit.

— Ne croyez pas cela, Fogny; on lui a forcé la main, allez. Or, précisément parce qu'elle est habile, voyant toute résistance impossible, elle s'est rendue sans combat. Voilà l'explication de sa fureur muette.

— Eh bien, soit; mais de façon ou d'autre, notre beau projet est à vau l'eau.

— Mon Dieu, mon cher Fogny, ce projet rencontrait déjà un terrible obstacle avant l'événement de ce soir; Adrien, je dois vous le dire, s'était vivement épris, à Cerqueux même, d'une autre personne que Flavie.

— Bah! bah! Mme d'Arsoix m'avait dit ça en l'air; je n'y ai rien vu de sérieux.

— Hum! rien de sérieux...

— Mais parbleu! s'écria tout-à-coup le chevalier en se levant prestement, à quoi pensai-je? tout au contraire..., Elisabeth d'Arsoix, la fille de l'ainé, l'héritière de Cerqueux: c'est ce que je voulais, c'est mon affaire... un peu moins de fortune... ah! ah! beaucoup moins. Mais enfin je l'ai dit; « Je mettrai mon neveu à Cerqueux. » Eh bien, morbleu! je tiendrai parole. Ça, mon frère, tout est en règle?

françaises sur Civita-Vecchia, annoncé comme prochain par un acte récent du *Moniteur* a commencé le 23 novembre. C'est une dépêche de Rome qui signale ce fait, et on peut y voir la preuve que la tranquillité est complètement rétablie dans cette capitale ainsi que dans tout l'Etat pontifical.

Une dépêche de Toulon a annoncé que toute la flotte de transport se préparait à partir dimanche pour Civita-Vecchia, afin de ramener en France une division de l'armée de Rome.

Pour les articles non signés: P. GODER.

Nouvelles Diverses.

Le *Sun* publie les détails suivants sur l'exécution des condamnés fenians Allen, Larkin et Gould:

Manchester, samedi. — La formidable sentence de la loi a reçu ce matin son exécution. Allen, Larkin et Gould, déclarés coupables de l'assassinat commis sur le sergent Brett, ont été exécutés au New-Bailey, à huit heures. Le trait, peut être le plus remarquable de ce qui s'est passé durant la nuit, a été l'absence de la foule ordinaire qui se montre en de pareilles occasions.

Les rues étaient presque désertes. Un morne silence régnait dans les grandes rues qui rayonnent en partant de l'Exchange.

A Salford, Chapel street offrait un pareil spectacle. Excepté un marchand de pommes de terre qu'on voyait çà et là dans son échoppe qu'il avait établie près d'une barricade, à peine apercevait-on une seule âme quelques heures avant et après minuit. La seule force qu'on pouvait remarquer était celle que formaient les constables spéciaux, directement en face de l'échafaud. Les habitants respectables et bien disposés des deux bourgs semblent s'être strictement conformés à l'invitation faite par les maires de Manchester et de Salford.

Les précautions des autorités civiles et celles de la police paraissent avoir été prises avec un soin extrême. La sympathie feniane ne se faisait nullement autant remarquer dans ces nouveaux rassemblements que dans les précédents; ils commencèrent à se disperser après minuit; mais le sentiment de la minorité avait trouvé moyen de se faire connaître désagréablement dans l'intérieur de la prison, et dans le cours de la nuit, Calcraft avait reçu la lettre suivante:

« Monsieur, si vous pendez à la prison de New-Bailey aucune des personnes condamnées à mort, ce sera tant pis pour vous. Vous ne leur survivrez pas. »

Au reçu de cette lettre, Calcraft, qui paraissait un peu troublé par les menaces qu'elle contenait, écrivit ce qui suit aux magistrats visiteurs:

« J'ai reçu la lettre ci incluse; cela me sem-

ble être une affaire sérieuse. J'espère que vous vous en occuperez, et que je m'en retournerai chez moi en sûreté »

A huit heures deux minutes, deux des condamnés parurent précédés par le sous-shérif; le chanoine Cantwell ouvrait la marche, suivi par Allen, et, après deux employés de la prison venaient Larkin et Gould. Ils s'avancèrent tous sur la plateforme, répétant avec ferveur les prières que récitait le chanoine. Allen a paru le premier sur la plateforme, puis est venu Gould; il suivait de très-près Allen dont il a serré la main, et il l'a embrassé sur la joue droite. Larkin, qui a paru le dernier, semblait d'abord être le plus ferme des trois. Il a pris son rang sans faire la moindre attention à ses compagnons, mais il s'est évanoui avant que le plancher manquât sous ses pieds.

Calcraft était assisté par un autre exécuteur des hautes œuvres. On ne sait pas si cet exécuteur était ému ou s'il n'avait pas fixé la corde aussi solidement pour Larkin que pour les autres, mais il est certain que Larkin est mort très-lentement et après une douloureuse agonie.

Pas un des trois condamnés n'a proféré sur la plateforme une seule parole, si ce n'est celle de la litanie.

La chute des corps a semblé paralyser complètement la foule immense. Après quelques instants d'un profond silence, l'animation est revenue, et la foule s'est dispersée avec plus d'ordre qu'on ne l'avait espéré et sans manifestation d'aucune espèce.

— Le vieux ministre écossais John Bush, dit *l'International*, est très-familier avec ses ouailles. C'est un des pasteurs les plus excentriques que nous connaissions.

Parmi les fidèles de son église, le fermier Macdonald a toujours pour habitude de sortir un peu avant la fin du sermon. Il y a si longtemps que Macdonald a pris cette habitude, que la chose est devenue toute naturelle et qu'on serait très-étonné de voir le fermier rester jusqu'à la fin du service.

Le vieux ministre est indigné. Il annonce un beau jour à Macdonald que sa conduite est scandaleuse et qu'il devrait en avoir honte. Macdonald répond qu'il lui faut être à la maison à cette heure, que sa présence est absolument nécessaire, etc.

Il est de fait que Macdonald, en sortant de l'église, traverse quelques petites rues qui le ramènent toujours, comme fatalement, à la taverne du village.

Le ministre Bush apprend un jour quel est le motif qui pousse son paroissien à supprimer la moitié du service.

Le dimanche suivant, à l'heure habituelle, Macdonald se lève de son siège et se prépare à sortir, lorsqu'une voix de stentor part de la chaire:

« Frère Macdonald! »

dans l'Etat, trois jours de lutte, et le pouvoir passe d'une dynastie à l'autre, il suffit de trois heures pour qu'un changement semblable, toute proportion gardée, s'opère dans une famille. Voilà le fait, reste la question de droit.

Dans tout ce qui venait de se passer à Cerqueux le droit était incontestable. Cependant sir Burfrey prit ses précautions, les formalités légales furent remplies; du reste, Mme d'Arsoix n'éleva pas la plus petite difficulté: on ne lui demandait aucun compte des fruits et arrerages qu'elle avait indûment perçus pendant vingt ans, bien des gens se contenteraient à moins.

En même temps, elle réglait d'autres intérêts avec sa fille devenue Mme de la Barte. Celle-ci essaya vainement de fléchir sa mère. L'orgueil froissé avait fermé pour toujours un cœur déjà peu ouvert aux bons sentiments. Les affaires terminées, Mme d'Arsoix quitta la France.

Le 13 septembre 1835, cinq mois après les événements que nous venons de raconter, il y avait fête à Cerqueux. Dans le bois, sur l'emplacement du rond-point, un chalet nouvellement construit recevait les hôtes qui devaient l'habiter, savoir: deux vieilles filles et cinq ou six orphelins recueillis dans la vallée.

Frère Macdonald, ainsi apostrophé, s'arrêta court et regarda le clergyman.

« Frère Macdonald, continue le ministre, vous n'avez pas besoin de quitter encore l'église, car j'ai passé ce matin à la taverne et j'ai prié le garçon de tenir votre grog au chaud jusqu'à la fin du service! »

Il va sans dire que le frère Macdonald retomba tout abasourdi sur son siège.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Monsieur le Rédacteur,

Assez de témoignages d'adhésion et de sympathie me sont parvenus depuis l'insertion dans votre feuille, très-sympathique elle-même, de mon article écrit à l'occasion du discours prononcé à Malines par le R. P. Hyacinthe, pour me donner l'assurance que ma pensée, le but que je m'étais proposé ont été, non-seulement compris, mais bien reçus et approuvés.

Ce discours de l'éminent religieux est bien plus qu'un beau et éloquent discours, c'est un événement, une révélation, l'éclat d'une lumière vive et profonde. Oui, pendant que le monde est ce que nous voyons qu'il est, plein de trouble, inquiet, à la veille peut-être, après tant de révolutions et de malheurs, de plus terribles révolutions et de plus grands malheurs, cherchant le mieux sans trouver même le bien, il est des hommes de vertu et de génie, illustrés dans tout l'univers, qui ont conçu une idée magnifique, formé la plus généreuse entreprise. Jugez de leur force morale et de leur incroyable ascendant, puisqu'à leur voix, des évêques, des laïques accourent, de tous les points du globe, dans une petite ville d'un pays libre, et se réunissent au nombre de quatre à cinq mille.

Or, que veulent-ils ces hommes si considérables et si zélés? Une chose avant tout, sans laquelle le monde ne saurait vivre, notre existence ici bas n'aurait ni signification, ni but, l'ordre même, la sécurité, la paix, surtout la liberté, seraient impossibles, une chose dont nul pays ne s'est jamais passé, la religion.

Mais cette religion elle-même comment l'entendent-ils? Disons-le tout de suite et bien haut, ils l'entendent comme elle est entendue depuis bientôt dix-neuf siècles, sans altération, sans changement, sans y ajouter ou retrancher un seul iota; par la raison sans réplique qu'ils la tiennent pour la vérité, et que la vérité est, de son essence, éternelle et immuable.

Qu'on ne se flatte donc pas qu'ils fassent aucune concession contraire à ce qui est de dogme et de foi.

Mais ces hommes, si fermes sur la foi, ces hommes de dix-neuf siècles, sont aussi des hommes de leur temps, du temps présent. Ils ne sont pas des aveugles, des sourds,

Huit jours après leur mariage, Adrien et Lisa étaient venus s'asseoir sur le banc où, un mois plus tôt, ils avaient échangé leur doux et triste serment d'amour.

« Adrien, dit Lisa, orpheline et pauvre, je mourrais ici les oiseaux du bon Dieu, riche et heureux aujourd'hui, je voudrais nourrir et élever des créatures comme nous. Faites-moi bâtir une maison, nous y mettrons des orphelins, nous viendrons les voir, nous leur dirons d'espérer en la Providence, nous tâcherons de les garder du mal, et ils nous garderont de l'ingratitude. »

La maison avait donc été bâtie. Quand elle fut pourvue du nécessaire, on invita quelques amis, on alla au bois, M. de la Roche-Lehan parla des vieilles histoires de la vallée avec les vieilles filles, Lisa embrassa tendrement les pauvres orphelins, sir Burfrey contrôla tout et approuva brièvement.

Au retour, le chevalier de Fogny dit en rajustant son toupet:

« Autrefois, on riait à Cerqueux; à présent on pleure, et pourtant je m'y trouve toujours bien, c'est là que je viendrai quand je serai vieux. »

— C'est-à-dire jamais, observa sir Burfrey.

FIN.

Il suffit de trois jours en ce monde perpétuellement mobile pour qu'une révolution s'accomplisse

incapables de voir et d'entendre ce que le temps dans sa marche, ce qu'une Révolution telle que la nôtre, ont apporté de changement dans le régime, les mœurs, les idées, les besoins, les titres, les destinées des peuples. Ils ont des yeux, un esprit, un cœur, pour voir, comprendre, aimer, ce qui est bon, grand, généreux, juste et durable parmi les choses nouvelles. J'ai nommé quelques-uns de ces hommes. — J'en eusse pu grossir le nombre. Qu'il me suffise d'affirmer deux choses :

L'une, que l'Etat n'a pas de plus éminents, de plus purs, de meilleurs citoyens ;

L'autre, que, sans distinction de partis politiques, ni même de communions ou de nuances religieuses, ils ont les sympathies avouées, les souhaits de réussite, l'affection, la haute estime de tout ce qui honore le plus notre pays. On peut ne pas leur être en tous points identiques, mais on ne peut s'empêcher de les vénérer, d'applaudir à leurs vues, de les accompagner de ses vœux les plus sincères.

Eh bien ! moi, qui ne sais rien, qui n'ai aucun nom, mais qui pense et sens comme eux, j'ai conçu le désir, présomptueux peut-être, de secourir, dans la mesure de mes forces, l'effort de ces hommes, de leur aider, parce qu'ils font chose bonne, sage, grandement louable et utile, et que, tôt ou tard, plus ou moins, ils doivent réussir ; que le monde, plus qu'il ne s'imagine, en sera heureusement modifié, et verra naître des jours de vertus et de prospérité qu'il n'avait pas encore connus. S'il ne dépendait que de moi, cette grande lumière de Malines aurait des phares allumés partout. J'ai essayé de faire luire un moment à Saumur, ce que je voudrais voir briller partout !

Voilà le but non déguisé de mon premier article, voilà pourquoi j'ai demandé, et si gracieusement obtenu, place dans vos colonnes pour quelques fragments du magnifique discours du P. Hyacinthe. Qui n'en a été frappé ? Qui, après les avoir lus, n'a vivement souhaité de connaître le discours tout entier ? Qui, après avoir lu et médité ce discours, ne s'est senti gagné aux idées, aux sentiments, aux perspectives, aux espérances qui s'y découvrent ? Qui, dans ses beaux rêves, ne voudrait que le monde fût, en choses matérielles et morales, comme le P. Hyacinthe le comprend, le demande, le montre ? Qui ne joint ses mains à celles de 4.000 catholiques applaudissant l'orateur ? Qui, enfin, ne palpète d'espérance en se disant que, l'an prochain, dans un concile œcuménique, sous le plus saint des Pontifes, ces mêmes évêques, présents à Malines, des centaines d'autres unis de cœur et d'esprit avec eux, exposeront, feront prévaloir leurs théories à la fois orthodoxes et conciliantes, libérales, bien autrement vastes et progressives que ces mille utopies conduisant toutes de l'anarchie à la servitude, que ces rêves sanglants d'un Mazzini, qui en est à chercher une religion, suivant lui-même nécessaire, et qui ne se doute pas que le monde la possède, cette religion, et que Dieu ne l'a pas laissée jusqu'ici sans lui donner un bien si nécessaire.

Aujourd'hui, monsieur le Rédacteur, sans sortir du même ordre d'idées, mais plutôt désireux de les montrer à l'œuvre et fonctionnant, je viens proposer une chose qui, j'en ai la confiance, ne trouvera pas vos lecteurs moins attentifs, ni moins bienveillants. De quel effet sera suivie ma proposition ? Que produira-t-elle ? Je l'ignore, mais, assurément, ce n'est pas l'accueil, le bon vouloir, qui lui feront défaut. Je l'appuierais, au besoin, de cette parole si belle de St Paul : « Il faut que chacun travaille de ses propres mains à quelque ouvrage bon et utile, pour avoir de quoi donner à ceux qui sont dans l'indigence. » Je propose de faire, dans le moment actuel et vu l'état affligeant de l'année, ce que j'appellerai, conséquent avec moi-même, du *catholicisme en action*. Le catholicisme, avons-nous dit, aime, favorise l'in-

dustrie, l'ouvrier, ses œuvres ; il est la charité vivante et se traduit en actes de bienfaisance, de secours, de bien-être, de plaisir pour autrui ; il appelle dans une sainte ligue tous les hommes de cœur, à quelque opinion, à quelque église qu'ils appartiennent, pour lui aider dans cette tâche.....

Eh bien ! hommes de cœur, qui que vous soyez (mais qui ne veut être homme de cœur ?) regardez devant vous, regardez l'hiver qui s'avance ! Deux calamités se présentent visibles, manifestes. Le pain....., vous en savez le prix. Le travail....., il souffre, est languissant. On ne fait pas travailler, parce que les temps sont incertains et durs ; on achète peu par la même raison. Ces faits parlent assez haut et nous dictent notre devoir :

Devoir envers l'ouvrier, le marchand : faire travailler, acheter.

Devoir envers le pauvre : — puisque sa misère a doublé, redoubler les secours de la charité.

Tel est notre double devoir. On peut le méconnaître, fermer les yeux, se boucher les oreilles, le devoir n'en restera pas moins là, debout, inflexible.

Quelle est ma mission pour tenir ce langage ? Pas plus la mienne que la vôtre. Unissons-nous, formons cette ligue que veut et qu'appelle le P. Hyacinthe. Elargissons le cercle de nos aumônes, de nos cœurs. Cette année exceptionnelle commande des sacrifices exceptionnels. On parle toujours de progrès, c'est bien, mais l'heure est venue d'en faire, au lieu d'en parler.

Il faut des actions et non pas des paroles. Je dis que, si la crise est certaine (eh ! qui en doute ?) (1) tous ceux qui le peuvent, et, non-seulement les riches, mais les aisés, mais tous, doivent se lever d'un même cœur pour la conjurer.

Voyez, l'an dernier, voyez, il y a onze ans, le nombre des personnes dévouées (le *Moniteur* en fait foi, et le *Moniteur* n'a pas tout dit) qui ne marchandèrent ni la fatigue, ni les dangers, ni leur temps, ni leur vie, pour nous sauver de l'inondation. Voici une autre espèce d'inondation et non moins redoutable. Contre celle-ci, l'instrument de salut, c'est l'argent, le refuserons-nous ? Non, non, les cœurs et les bourses s'ouvriront.

Je propose donc (prêt à me ranger à tout autre avis qui semblerait meilleur pour atteindre ce but), je propose un association. Mais de qui formée, et par qui convoquée, organisée ? formée de tout le monde : organisée, conduite par ceux qu'indiquent naturellement leur position, leur rang, leur fortune, ceux que choisit toujours l'opinion publique en pareil cas. Que ces hommes d'élite se réunissent, se concertent. Qu'ils provoquent, fassent naître, vivre, parler, agir (il y en a tant de moyens si puissants, si dignes !) la plus vaste, la plus complète association, de laquelle ne seraient exclus que ceux qui s'excluraient eux-mêmes, dans le but hautement proclamé :

1° De procurer du travail à l'ouvrier, l'écoulement de la marchandise au commerçant mal aisé ;

2° De fournir aux malheureux les choses nécessaires. Qui ne voit qu'un des moyens serait de convertir en dons les objets achetés, en faisant ainsi deux bonnes œuvres dans une ? Mais à quoi bon ces détails ? Laissez faire cette élite d'hommes de bien. Laissez faire ces milliers de dignes associés. Ayant la volonté, ils trouveront sans peine les moyens. Oui, il sera facile de faire travailler, d'acheter, soit qu'on le fasse un peu pour soi-même, pour contenter un goût, satisfaire un besoin, soit qu'on juge meilleur de procurer, en vêtement, bois, ustensiles, etc., le nécessaire à tant de ménages qui ne l'ont pas. Il sera facile, par tant de moyens connus, toujours utilement pratiqués, de multiplier les sources de l'aumône, comme, à Paris, on attire l'eau de divers côtés, de toutes les profondeurs,

(1) On sait que de graves désordres ont déjà éclaté en Angleterre, en proie au même mal que nous.

pour satisfaire aux besoins de cette immense capitale. Cette année, point d'économie, si ce n'est au profit de l'indigent.

En définitive, je propose à Saumur de s'honorer. Car quelle belle chose ! quel doux, paisible et glorieux hiver !

Je propose, à tant de cœurs généreux, qui s'ignorent peut-être, de battre :

Je propose de faire ce qu'au dernier jour de la vie, sur le point de tout quitter, prêt à paraître devant Dieu, on se souvient avec bonheur, avec espérance, d'avoir fait !

Pour moi, qui ne suis plus de Saumur, mais qui lui appartiens toujours par mon titre et par mes affections, je ne demande qu'à m'inscrire, comme volontaire, dans cette croisade du progrès véritable et de la civilisation, qui consistent (ce sont les termes mêmes du discours de l'Empereur) dans les mesures prises pour rendre prospère le sort du plus grand nombre ; à plus forte raison, pour le rendre moins malheureux dans les temps difficiles.

F. DABURON.

M. Segris fait partie du premier bureau du Corps-Législatif ; M. de Las Cases du troisième bureau ; M. Louvet du sixième bureau ; et M. Berger du septième bureau.

Samedi dernier, deux pêcheurs de notre ville, les sieurs Jean Ragueneau et Louis Bollard, ont retiré de la Loire le cadavre du nommé Henri Marais, soldat au 51^e de ligne, détaché comme ouvrier tailleur à l'École de cavalerie. On présume que c'est cet individu qui, dans la soirée du 27 octobre, est tombé dans la Loire du pont Napoléon. Cette mort serait accidentelle : à la suite de trop copieuses libations, ce jeune homme aurait enjambé le parapet du pont.

Le même Louis Bollard a retiré aussi de la Loire une petite fille âgée de sept ans, Marie-Louise Maupoint, qui est tombée dans l'eau, à la cale du port Saint-Nicolas. Elle allait disparaître dans trois mètres d'eau, lorsque le sieur Bollard l'a saisie avec une gaffe, et l'a rendue à sa mère.

La scène que nous avons rapportée dans un de nos précédents numéros et qu'avait aggravée, suivant l'usage, la rumeur publique, n'a point eu de suites aussi terribles qu'on l'avait dit. La prétendue victime, qui avait la jambe cassée, n'a aucun membre fracturé. Le tout se réduirait à l'apage et insultes envers la force armée.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur a l'honneur de rappeler à ses administrés, que les possesseurs de chiens qui n'ont fait aucune déclaration, sont tenus, sous peine de payer la triple taxe, de déclarer leurs chiens à la Mairie, bureau des contributions, avant le 15 janvier prochain.

Hôtel de la Mairie de Saumur, le 6 octobre 1867.

Le Maire, CHEDEAU, adjoint.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Londres, 24 novembre, au soir. — Aujourd'hui a eu lieu une procession funèbre en l'honneur des fenians exécutés. Environ 3,000 personnes marchèrent dans Hyde Park. Une oraison funèbre fut prononcée.

Un autre meeting a été tenu ce soir à Clerkenwell sans importance. Il s'est séparé tranquillement. La police n'est pas intervenue.

Birmingham et Liverpool sont tranquilles.

Saint-Petersbourg, 24 novembre. — Un ukase ordonne une levée de recrues pour le complément habituel de l'armée et de la flotte.

On lit dans l'Italie : Florence, 25 novembre. — « Quelques jour-

naux étrangers ont prétendu que la réponse de la France à la lettre du général Ménabréa était conçue en termes assez vifs. Cette assertion est d'autant plus inexacte, que la réponse n'existe pas et ne pouvait pas exister. La lettre du général Ménabréa était adressée à M. le chevalier Nigra, ambassadeur d'Italie en France, et elle n'avait pas d'autre but que d'indiquer le point de vue du gouvernement dans la question romaine. Nous croyons que les rapports des deux gouvernements, même après cette lettre, n'ont pris aucun caractère alarmant pour les amis de l'Italie. »

Les journaux annoncent que Garibaldi est indisposé. Une dépêche annonce que la santé du général s'est beaucoup améliorée.

On écrit de Rome, le 19 novembre, à l'*Unità cattolica*, que les travaux de fortifications se poursuivent dans cette ville avec activité. Des redoutes seraient sur le point d'être construites sur le Monte-Marin. Un troisième bataillon de zouaves serait en formation, et on augmenterait l'effectif des compagnies ; la légion d'Antibes serait doublée, et l'on se préoccupait de créer un régiment de guides.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION, du 25 novembre.

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Les congrès. — Correspondances d'Italie : Rome, Florence, Terni. — Le canot à vapeur du roi de Portugal. — La tante Perpétue, nouvelle humoristique (suite), par M. Gustave Chadénil. — Le chemin de fer des Deux-Charentes (suite et fin). — Exposition universelle de 1867 : les Beaux-Arts : Russie, Allemagne, France. — Les théâtres. — Choses et autres, caricatures par Bertall. — Bibliographie : *L'Univers*, par F.-A. Pouchet. — La vie à bon marché. — Le mouvement coopératif. — Projet de monument à élever à l'entrée du canal de l'isthme de Suez.

Gravures : Événements d'Italie : premier engagement de la bataille de Mentana ; — Rentrée d'une colonne garibaldienne sur le territoire italien ; — Rome : travaux de défense élevés devant la porte du Peuple ; — Aspect du camp français à Civita-Vecchia. — Exposition du corps du maréchal O'Donnell. — Exposition universelle : canot à vapeur construit par la Compagnie des forges et chantiers de la Méditerranée. — Chemin de fer des Deux-Charentes (5 gravures). — Choses et autres, par Bertall (12 grav.). — *L'Univers*, par M. F.-A. Pouchet (4 gravures). — Projet de monument commémoratif à élever à l'entrée du canal de l'isthme de Suez. — Rébus.

Marché de Saumur du 23 novembre.

Froment (l'h. 77 k.)	30 64	Paille de ratelier	
2 ^e qualité (74 k.)	29 45	(hors barrière).	35 45
Seigle	18 —	Paille de litière, id.	— —
Orge	15 —	Foin	58 85
Avoine (entrée)	14 50	Luzeerne (les 750 k.)	54 —
Fèves	16 —	Graine de lin (70 k.)	29 —
Pois blancs	27 —	— de trèfle (%k)	115 —
— rouges	24 —	— de luzerne.	95 —
Cire jaune (50 kil.)	220 —	— de colza 65 k	25 —
Huile de noix 50 k.	70 —	— de chenevis	26 —
— de chenevis	45 —	Amandes cassées	
— de lin	53 —	(les 100 k.)	— —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).	
Coteaux de Saumur, 1866.	1 ^{re} qualité 70 à 80
Id.	2 ^e id. 50 à 60
Ordin., envir. de Saumur 1867.	1 ^{re} id. 55 à 65
Id.	2 ^e id. » à »
Saint-Léger et environs 1867.	1 ^{re} id. 50 à 55
Id.	2 ^e id. » à »
Le Puy-N.-D. et environs 1867.	1 ^{re} id. 45 à 50
Id.	2 ^e id. » à »
La Vienne, 1867.	32 à 36

ROUGES (3).	
Souzay et environs 1867.	65 à 75
Champigny, 1867.	1 ^{re} qualité 80 à 100
Id.	2 ^e id. » à »
Varrains, 1867.	» à »
Varrains, 1867.	65 à 75
Bourgueil, 1867.	1 ^{re} qualité 75 à 90
Id.	2 ^e id. » à »
Restigny 1867.	70 à 80
Chinon, 1867.	1 ^{re} id. 60 à 70
Id.	2 ^e id. » à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A LA VILLE DE PARIS

MAISON DE GROS,

Place Saint-Pierre,

MAISON D'ACHATS,

Rue Beaudrière, 65,

SAUMUR.

Rue d'Aboukir,

ANGERS.

PARIS.

MAGASIN SPECIAL

de CONFECTIONS pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS.

Les assortiments dans cet article viennent d'être complètement renouvelés par suite de l'activité de la vente depuis l'ouverture de la saison.

Pardessus double face.....	38 fr. »	Pantalons satin noir.....	14, 19, 25 fr. »
Mac-Farlan nouveauté.....	22 »	Redingotes-jaquettes.....	50, 55, 45 »
Jaquettes id.....	50 »	Gilets satin noir fantaisie.....	8, 10, 12 »
Pantalons nouveauté.....	14, 16, 18 »	Cabans collège.....	6 50

Robes de chambre, Coins de feu et Vêtements de maison, depuis 7 fr. 50 c.

Un tailleur étant attaché à la maison, toutes les commandes pourront être livrées dans les 24 heures.

HOSPICES DE SAUMUR.

ADJUDICATION DE FOURNITURES

D'OBJETS DE CONSOMMATION

A faire auxdits Hospices, pendant l'année 1868.

Le vendredi 20 décembre 1867, à neuf heures du matin, il sera procédé, en présence de la Commission administrative des Hospices de Saumur, au siège de l'administration, à l'Hôtel Dieu, à l'adjudication des fournitures à faire auxdits Hospices, depuis le 1^{er} janvier 1868 jusqu'au 31 décembre de la même année, des objets suivants :

- 1^{re} SECTION. Beurre, œufs;
- 2^{me} id. Sel, sucre, savon, riz, huile d'olives, huile de noix, fromage de Gruyère, vermicelle, café, chocolat, poivre, amidon fin et surfine, farine de graine de lin, pruneaux du pays en bouchon;
- 3^{me} id. Huile de colza, chandelles, bougies;
- 4^{me} id. Bois à brûler, cotrets, charbon de bois, bois de sapin;
- 5^{me} id. Charbon de terre, de la provenance de Merthyr (Angleterre).

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, lesquelles seront reçues au Secrétariat des Hospices, jusqu'à l'heure incluse qui doit en précéder l'ouverture. Les personnes illettrées devront présenter une soumission dressée par un fondé de pouvoirs dont la procuration notariée sera jointe à l'enveloppe.

Les soumissions seront timbrées; elles porteront cette suscription : *Soumission pour la fourniture à faire aux Hospices de Saumur, des articles compris dans la section n°*. Elles exprimeront un rabais en centimes, sans fraction de centime.

On n'admettra à concourir aux adjudications que les personnes notablement solvables et qui exercent personnellement le genre de commerce auquel se rapportent les adjudications.

Le cahier des charges est déposé au Secrétariat-Economat des Hospices, à l'Hôtel-Dieu, où toutes personnes pourront en prendre connaissance, ainsi que des quantités approximatives à fournir, tous les jours, de midi à cinq heures, les fêtes et dimanches exceptés. (600)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE

APRÈS DÉCÈS.

Le jeudi 28 novembre 1867, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, maison de M. Touchais fils, cafetier, quai de Limoges, à la vente publique aux enchères d'objets et effets mobiliers dépendant de la succession de feu M. Adolphe-Léon-Victor Bruneau, rentier.

Il sera vendu :

Grande quantité de bons effets, lit, armoire, commode, tables de nuit, chaises, montre et chaîne en or, bagues, livres, feuillets, un très-bon chien de chasse, fusil Le-faucheux et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p 0/0.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

APRÈS FAILLITE.

Le dimanche 1^{er} décembre 1867, à midi, il sera procédé par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, dans une cave située à St-Florent, près Saumur, à la vente publique aux enchères des vins et autres objets dépendant de la faillite du sieur Fillon, ancien maître d'hôtel, à la requête de M. Kerneis, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

Quantité de vins vieux en bouteilles, de Château-Margaux, de 1858, Sauterne 1861, Chablis 1861, vin blanc des Coteaux, de 1864, vin de Corton, Chypre et Chambertin, Champigny, vins mousseux, liqueur de vin, 2 tonnes, contenant environ 4 poinçons vin rouge de 1866, 1 fût d'Armagnac, quantité de tonnes et fûts vides, baquets, cercles, outils de tonnelier, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

UNE BONNE FERME, dans les environs de Saumur.

Produit net d'impôts 3 p. 0/0.

Bail authentique.

S'adresser à M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil (Indre-et-Loire).

A VENDRE

BONS COTRETS, livrés à domicile.

S'adresser à M. POITOU, marchand de bois à Saint-Florent. (604)

A CÉDER

De suite,

COMMERCE DE VINS

EN GROS,

Avec bonne clientèle. — Conditions avantageuses.

S'adresser à M. BEIGNÉ fils, à la Croix-Verte. (576)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Sise à Saint Florent, propre au commerce de détail.

S'adresser à M. DE LAFRÉGEOLIERE, au château de Saint-Florent. (605)

UNE CALÈCHE ET UN CHARRIOT

A VENDRE.

S'adresser à M^{me} CORDIER, rue du Temple, 16. (589)

Joli poney de chasse, à vendre.

S'adresser à M. de LAFRÉGEOLIERE, château de St-Florent. (581)

MM. V^o DE FOS-LETHEULLE ET FILS demandent un concierge, marié et pouvant faire les encaissements. (574)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Vient de paraître :

DE LA LOI SUR LA CHASSE ÉTUDE

Par le chevalier de GLOUVET.

Prix : 1 franc.

A Saumur, chez tous les libraires.

Chez JAVAUD, libraire-éditeur, à Saumur,

IDÉES PRATIQUES

SUR

LA CAVALERIE

Par M. le général de division comte de ROCHEFORT,

Un fort volume in-8°, avec planches et tableaux explicatifs, orné du portrait de l'auteur.

Prix : 6 francs.

Cet ouvrage est précédé du récit de la brillante conduite faite par MM. les officiers de l'Ecole de cavalerie à leur général, lors de son départ pour l'armée d'Italie, fête qui a eu tant d'éclat, que Saumur en conservera toujours un précieux souvenir.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 23 NOVEMBRE.			BOURSE DU 25 NOVEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	68 60	»	»	68 90	»	30
4 1/2 pour cent 1852.	98 25	»	»	98 50	»	25
Obligations du Trésor.	470	»	»	470	»	»
Banque de France.	3300	»	2 50	3295	»	5
Crédit Foncier (estamp.).	1365	»	5	1380	»	15
Crédit Foncier colonial.	515	»	»	505	»	10
Crédit Agricole.	622 50	20	2 50	620	»	2 50
Crédit industriel.	620	»	»	620	»	»
Crédit Mobilier (estamp.).	170	»	15	160	»	10
Comptoir d'esc. de Paris.	650	»	5	647 50	»	2 50
Orléans (estampillé).	863 75	»	1 25	865	»	1 25
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1160	»	5	1170	»	10
Est.	531 25	1 25	»	531 25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	875	»	25	876 25	1 25	»
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	551 25	»	2 50	555	»	3 75
Ouest.	548 75	»	1 25	550	»	1 25
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1457 50	7 50	»	1470	»	12 50
Canal de Suez.	285	»	5	290	»	5
Transatlantiques.	307 50	7 50	»	305	»	2 50
Emprunt italien 5 0/0.	46	»	»	46 10	»	10
Autrichiens.	505	»	1 25	512 50	7 50	»
Sud-Autrich.-Lombards.	341 25	1 25	»	345	»	3 75
Victor-Emmanuel.	4	»	1 50	44	»	1
Romains.	48	»	3	47	»	1
Crédit Mobilier Espagnol.	177 50	17 50	»	183	»	7 50
Saragosse.	98 50	2 50	»	105	»	6 50
Séville-Xérès-Séville.	21	»	»	21	»	»
Nord-Espagne.	65	»	2 50	65	»	»
Compagnie immobilière.	88 75	6 75	»	89	»	25
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	322 50	»	»	324	»	»
Orléans.	317 25	»	»	317	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	325	»	»	325	»	»
Ouest.	313 75	»	»	314 50	»	»
Midi.	313 50	»	»	313 75	»	»
Est.	318 50	»	»	318 50	»	»

Saumur. P. GODET imprimeur

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

- 18

LE MAIRE,